



L'ÉLÉONORE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION MONDIALE DES DESCENDANTS D'ÉLÉONORE DE GRANDMAISON

VOLUME 17, NUMÉRO 3

SEPTEMBRE 2017

8,00\$

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

Jean Paul Donato

Première Vice-présidente
Lucille Bouillé

Deuxième Vice-président
Alain de Chavigny

Secrétaire

Paul de la Chevrotière

Registraire

Gilles de C. Paquette

Trésorier

Paul de la Chevrotière

Administrateurs

Catherine Baffast-de Chavigny
Micheline Cottin de Chavigny
Gisèle de C. de Lachevrotière
Jean-Pierre de la Chevrotière
Gérard Héroux
Danielle Lair

COMITÉ DU BULLETIN

Révision

Lucille Bouillé

Édition

Jean Paul Donato

Rédaction

Gérard St-Arnauld

ENVOYEZ ARTICLES ET NOUVELLES À

Madame Lucille Bouillé
370 Chemin du Roy
Deschambault, QC G0A 1S0
lucillebouille@globetrotter.net

AMDÉG

525, boul. St-Laurent, suite 29
Ottawa, ON K1K 2Z9
<http://www.AMDEG.com>

LE MOT DU PRÉSIDENT PAR JEAN PAUL DONATO

Suite à sa lecture de mon « Mot du président » de mars dernier, Gérard St-Arnauld m'a envoyé l'intéressant texte suivant. Je le reproduis donc ici pour votre lecture:

Dans L'Éléonore de mars dernier, notre président Jean Paul Donato a écrit: « Au printemps 1641, le Sieur de Maisonneuve et la cofondatrice de Montréal, Jeanne-Mance, quittent le port de La Rochelle en destination de la colonie. Or, également au printemps 1641 et probablement sur un différent bateau, François de Chavigny de Berchereau s'embarque aussi vers la même destination. » Le but de François de Chavigny, le sieur de Maisonneuve et Jeanne Mance est-il le même? Non pas.

Disons d'abord que François de Chavigny et les deux autres personnes nommées font partie de deux organisations différentes. Le premier s'est engagé avec la Compagnie des Cent-Associés, alors que les seconds font partie de la Société Notre-Dame de Montréal. Le but de la Compagnie des Cent-Associés est de peupler la colonie. Ceux qui viendront dans la Nouvelle France devront certes être catholiques et non pas huguenots. François de Chavigny remplit cette première condition. Si on lui octroie une seigneurie, c'est parce qu'il appartient à la petite noblesse; mais il devra engager jusqu'à quatre travailleurs par année. Il contribuera ainsi à peupler la colonie. On espère que ces travailleurs, après avoir terminé leur contrat de trois ans dans la colonie, décideront d'y rester.

La Société Notre-Dame de Montréal poursuit plutôt un but mystique d'évangélisation. Ces deux organismes fonctionnent indépendamment l'un de l'autre. La Compagnie des Cent-Associés opère depuis au moins 1633 alors que la Société Notre-Dame de Montréal en est à ses débuts. La flotte transportant les passagers de la Compagnie des Cent-Associés comprend au moins quatre navires. Elle part de La Rochelle, au plus tôt dans la dernière quinzaine d'avril car François de Chavigny a fait signer le contrat d'engagement à deux de ses employés le 15 avril; ce sont Noël Girardeau et Jean Ferré. Dans le Catalogue des Immigrants, Marcel Trudel nous dit qu'elle arrive, sans plus de précision, en juin 1641. On peut supposer que c'est à la fin du mois. Débarquent de l'un de ces navires: François de Chavigny, son épouse, Éléonore de Grandmaison, les deux employés déjà cités et un ou deux autres qui n'ont pas été identifiés. En ce qui concerne la Société Notre-Dame de Montréal, 2 navires quittent La Rochelle le 9 mai 1641. L'un transporte Paul Chomedey de Maisonneuve avec 25 hommes à bord et un prêtre séculier. L'autre transporte Jeanne Mance, douze hommes, trois femmes et un Jésuite, le père Jacques de la Place. Maisonneuve doit affronter trois tempêtes, est obligé de relâcher vers la France et arrive finalement à Tadoussac vers le milieu de septembre, au grand soulagement de Jeanne Mance qui s'inquiète. Elle va rejoindre Maisonneuve à Tadoussac aussitôt qu'elle apprend son arrivée. À défaut de savoir la date exacte de l'arrivée de Maisonneuve à cet endroit, on sait que, le 20 septembre, tous deux y sont parrain et marraine d'une petite indienne. De grands défis attendent Maisonneuve dont le premier est de vaincre l'opposition du gouverneur de Montmagny et des gens de Québec qui qualifient, avec raison, de « folle entreprise » cette idée d'aller s'installer sur l'île de Montréal. (Notes prises dans les écrits de Marcel Trudel, Marie-Claire Develuy et Léopold Lamontagne.)

DANS CE NUMÉRO

UNE DOUBLE ÉNIGME (ENFIN) RÉSOLUE ?... (6 ^E PARTIE)	2
BIOGRAPHIE DE J.-A.-O. C. DE LA CHEVROTIÈRE (14 ^E PARTIE)	6
RASSEMBLEMENT DE L'AMDÉG DU 19 AOÛT 2017 À MONTRÉAL	7
NOUVELLES DES MEMBRES	8